RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

[redacted]

[redacted]

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 333 euros (trois cent trente-trois euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée .exe, SAS en formation dont le siège social sera situé à [redacted] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 07/09/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

 - Alex BERLO, la somme de 111 euros ;
 - Tom Jean Louis LÉVÈQUE, la somme de 111 euros ;
 - Mathis, Emmanuel, Douglas MASURIER, la somme de 111 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 06/03/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le 08 SEP. 2026

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
VINCENNES M&B NOTAIRES
Avenue de Paris

Me Antoine BASSOT

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [redacted]